

DOSSIER DE PRESSE

Club Innovation Santé francilien

Conférence de presse
Mercredi 9 décembre 2009
11h30
A l'URML Ile-de-France

Autour de :

- **Dr Marc Sylvestre**, président de la section spécialistes de l'URML Ile-de-France
- **Dr Jacques Samson**, vice-président de la section spécialistes de l'URML Ile-de-France
- **Dr Jean-François Thébaut**, secrétaire général de la section spécialistes de l'URML Ile-de-France
- **Alain Coulomb**, consultant, Alain Coulomb Consultants
- **Aïssa Khelifa**, consultant, HMS
- **Gérard de Pouvourville**, Professeur, titulaire de la Chaire ESSEC Santé
- **François Lhoste**, économiste de la santé, Société française d'économie de la santé (SFES)

Partenaires

sanofi aventis
L'essentiel c'est la santé.

gsk
GlaxoSmithKline

Wyeth
une société du groupe **Pfizer**

Contact Presse :

URML Ile-de-France 12 rue Cabanis 75014 Paris
Sylvie Courboulay, responsable communication Tél. (direct) : 01 40 64 56 91 – Standard : 01 40 64 14 70
sylvie.courboulay@urml-idf.org www.urml-idf.org

Sommaire

Le Club Innovation Santé francilien	3
Pourquoi le Club Innovation Santé francilien ?	3
Les objectifs du Club	3
Le fonctionnement du Club	4
Les membres du Club	6
L'engagement des experts	7
L'URML Ile-de-France	8
Les partenaires	9
GlaxoSmithKline	9
Sanofi-aventis	9
Wyeth	10
Projets accompagnés en 2010	11
Accompagnement infirmier individuel des patientes atteintes d'un cancer du sein	11
Prise en charge multidisciplinaire de l'obésité de l'adulte en Essonne	12
Allergologie : test de la sensibilité aux anesthésiques	13
Mesures psychoéducatives destinées aux patients atteints de troubles bipolaires et à leur entourage	14
Annexe	15
Invitation	

Le Club Innovation Santé francilien

Pourquoi le Club Innovation Santé francilien ?

Le 1er décembre 2008, l'Union régionale des médecins libéraux d'Île-de-France organisait les 1ères **Assises de l'innovation**.

Les 29 expériences présentées à ces premières Assises reflétaient parfaitement le dynamisme et la richesse de créativité des médecins libéraux soucieux d'apporter à leurs patients le meilleur de leur savoir-faire grâce à de nouveaux modes d'organisation des soins (réseaux, délégation de tâche, télémédecine...) ou la mise en œuvre de nouvelles techniques médicales (en chirurgie cardiaque, psychiatrie...).

Ces Assises ont également mis en lumière des freins à l'innovation en médecine libérale : les médecins libéraux manquent de temps et d'accompagnement pour trouver un financement assurant la pérennité de leur projet sur le long terme. Leurs initiatives pourraient améliorer la qualité des soins pour les usagers et bénéficier au système de santé à grande échelle.

Partant de ce constat, l'URML Ile-de-France, suivie par ses partenaires des Assises, GlaxoSmithKline, Sanofi-aventis et Wyeth, a décidé de jouer le rôle de relais entre les médecins libéraux porteurs de projets innovants et les acteurs économiques en santé, tant publics que privés, en créant un lieu de rencontre : le **Club Innovation Santé francilien**.

Les objectifs du Club

La loi Hôpital, patient, santé et territoire votée en juillet 2009 a pour ambition de réorganiser le système de santé afin d'atteindre deux objectifs : améliorer la santé de la population tout en veillant à une gestion économique plus efficace des coûts de la santé.

Dans ce contexte, toute innovation qui améliore la santé des patients à moindre coût pour la communauté entière doit être identifiée, soutenue et développée. C'est dans cet esprit et forte de ses compétences acquises depuis 15 ans que l'URML Ile-de-France a décidé de soutenir et promouvoir l'innovation en santé, et en particulier l'innovation portée par les médecins libéraux. Cette démarche est le prolongement naturel de son implication aux côtés des médecins libéraux dans l'évaluation des pratiques professionnelles (EPP), qui concourent à une constante amélioration de la qualité des soins.

A l'heure où le pilotage de la politique de santé se concentre à l'échelon régional, autour des agences régionales de santé (ARS) dont le champ de compétence englobe la médecine ambulatoire, autrement dit la médecine libérale, l'URML entend y participer activement.

Pour l'URML et ses partenaires, faire connaître les innovations tant médicales qu'organisationnelles portées par les médecins libéraux ne suffit pas. En créant le Club Innovation Santé francilien, l'URML a l'ambition de voir les initiatives individuelles ou locales essaimer à l'échelle d'un département, de la région, voire du territoire national.

Le Club Innovation santé francilien se veut un **incubateur de projets santé libéraux en Ile-de-France** en aidant les médecins libéraux à trouver un financement alternatif, complémentaire ou de second recours.

1^{ère} étape : Sélection des projets

Les partenaires du Club organisent un appel à candidature aux porteurs de projets des Assises de l'Innovation. Le premier appel à candidature s'est clôt le 31 juillet 2009.

Pour l'année 2010, le Club a retenu des initiatives répondant à **quatre thématiques** :

- ▶ **Les nouveaux modes d'organisation ;**
- ▶ **Le partage de tâches ;**
- ▶ **La complémentarité ville-hôpital ;**
- ▶ **La prise en charge des maladies chroniques.**

Les partenaires du Club ont ensuite examiné chaque projet candidat à l'aune de **trois critères** :

- ▶ **Qualité du service rendu au patient ;**
- ▶ **Reproductibilité de l'initiative ;**
- ▶ **Evaluation médico-économique.**

Quatre premières initiatives ont été retenues par les partenaires du Club pour 2010 :

- **Accompagnement infirmier individuel des patientes atteintes d'un cancer du sein**
Promoteur libéral : Dr Krishna Clough et Dr Eric Lévy, oncologues – Institut du Sein (Paris, 75)
- **Prise en charge multidisciplinaire de l'obésité de l'adulte en Essonne**
Promoteur libéral : Dr Jocelyne Raison, interniste nutritionniste - Réseau de soins ROMDES (Ris Orangis - 91)
- **Test de la sensibilité aux anesthésiques**
Promoteurs libéraux : Dr Micaela Dona et Dr Alice Seringulian - Centre d'allergologie parisien (Paris - 75)
- **Mesures psychoéducatives destinées aux patients atteints de troubles bipolaires et à leur entourage**
Promoteur libéral : Dr Christian Gay, psychiatre (Garches - 92)

Les médecins libéraux porteurs de ces projets bénéficieront d'un accompagnement du Club en vue d'une soutenance devant des investisseurs potentiels au cours du 1^{er} trimestre 2010.

2^e étape : Accompagnement des porteurs de projet

- ▶ **Le choix d'experts reconnus au service des porteurs de projet**

Afin d'optimiser le potentiel des initiatives développées par les médecins, l'URML Ile-de-France, avec ses partenaires GlaxoSmithKline, Sanofi-aventis et Wyeth, a pris le soin de s'entourer d'experts reconnus du système de santé.

Un encadrement professionnel

Pour assurer le coaching des porteurs de projet, l'URML et ses partenaires ont choisi de faire appel à **Alain Coulomb**, consultant et ancien directeur de la Haute Autorité de Santé (HAS) et **Aïssa Khelifa**, consultant HMS, spécialisé dans le conseil stratégique et opérationnel pour les organisations du monde de la santé

Fort de son expérience à la tête de la HAS, Alain Coulomb s'attache particulièrement à ce que ces projets innovants répondent à un réel service rendu aux patients et qu'ils puissent faire l'objet d'une évaluation médico-économique.

L'engagement d'experts universitaires de la santé

Economistes de la santé, **Gérard de Pouvourville**, professeur, titulaire de la Chaire ESSEC Santé et **François Lhoste**, membre de la Société française d'économie de la santé (SFES), apportent aux projets leur expertise d'évaluation médico-économique et leur réflexion à long terme sur l'évolution du système de santé (cf. page 7).

Tous apportent leur expérience aux porteurs de projets et accompagnent la maturation de leur initiative vers un modèle économiquement viable et reproductible.

► Formalisation du projet

Chaque porteur de projet est auditionné à l'URML en présence des experts afin de préciser ses objectifs à court et à long terme, les forces et les faiblesses de son projet et les acteurs économiques en santé susceptibles de soutenir le projet.

Une fois le travail d'audit réalisé, Alain Coulomb et Aïssa Khelifa soumettent un cahier des charges au promoteur qui lui permettra de structurer son projet, afin de le développer et d'optimiser son potentiel auprès de futurs investisseurs.

► Coaching

Dans un second temps, chaque porteur de projet est entraîné à l'exercice de soutenance qu'il est appelé à mener devant les investisseurs du Club sous la forme d'un coaching orchestré par les experts, l'URML et ses partenaires.

3^e étape : Présentation des projets aux membres du Club (Comité d'investissement)

Au cours du **premier trimestre 2010**, les porteurs de projets sont invités à défendre leur projet à l'URML devant les membres du Club (ou comité d'investissement), composé d'industriels, de fondations santé et d'organismes publics et privés, tous intéressés par les innovations médicales ou organisationnelles.

Les membres du Club

Les investisseurs potentiels des projets sont les acteurs de santé susceptibles d'apporter un soutien financier ou une mise en entreprise des initiatives portées par les médecins libéraux.

Sont donc invités à rejoindre le Club :

- ▶ les industriels de l'offre de soins, de l'équipement médical, de la communication santé, du risque santé, du médicament ;
- ▶ les fondations santé ;
- ▶ les institutions et organismes publics.

L'adhésion au Club ne fait l'objet d'aucun engagement excepté celui de participer une journée par an au Comité d'investissement. Durant cette journée, des projets innovants sont présentés aux membres du Club qui sont libres de soutenir celui qui les intéressent.

La réunion du Comité d'investissement est prévue pour le 1^{er} trimestre 2010.

L'engagement des experts

La chaire ESSEC Santé

« Pourquoi l'ESSEC s'intéresse-t-elle à l'innovation en milieu médical libéral ? D'abord parce que l'ESSEC est une école qui forme des entrepreneurs, et la Chaire Santé a depuis sa création formé des professionnels de santé au management. La deuxième raison tient à ce que je suis intimement persuadé depuis longtemps que les principales forces de changement dans notre système de santé sont les médecins eux-mêmes, en pratique de ville ou à l'hôpital, qui, insatisfaits de leurs conditions de travail mettent leur énergie et leur imagination à concevoir de nouvelles formes d'exercice. Mais lorsqu'il s'agit de les traduire en projet opérationnel pour les pérenniser et les diffuser, ils sont souvent démunis : ils n'ont pas l'expérience de la préparation d'un « business plan », il faut également trouver des financements, argumenter auprès des pouvoirs publics. L'URML Ile-de-France qui les soutient, m'a demandé de les aider à faire progresser les projets qu'ils ont sélectionnés l'an passé dans le cadre de leur opération de soutien à l'innovation. J'en suis très heureux. »

Gérard de Pourville

La Société Française d'Economie de la Santé

« L'URML d'Ile-de-France a lancé un appel à candidature de projets de recherches pour son Club Innovation Santé. Cette démarche témoigne, avec excellence, de la vitalité de la médecine libérale qui cherche, par l'innovation, des solutions concrètes aux souffrances constatées, là où vivent les patients. »

La Société Française d'Economie de la Santé se devait d'apporter sa contribution pour conforter les projets dans leur faisabilité économique. Dans cette démarche, la SFES a délégué un de ses experts, souhaitant par là même bénéficier de la richesse inventive des médecins praticiens et participer au dialogue médecine libérale-hôpital-université qui n'aurait jamais du être quelque peu oublié. »

François Lhoste

L'URML Ile-de-France

L'Union régionale des médecins libéraux d'Ile-de-France, ainsi que toutes les URML, a été créée par la loi 93-8 du 4 janvier 1993 relative aux relations entre les professionnels de santé et l'assurance maladie.

L'URML contribue à l'amélioration de la gestion du système de santé et à la promotion de la qualité des soins.

En Ile-de-France, l'URML représente 23.500 médecins libéraux, médecins généralistes et spécialistes confondus, exerçant en cabinet libéral ou en clinique.

Ses missions, définies par la loi, sont les suivantes :

- ▶ analyse et étude relatives au fonctionnement du système de santé, à l'exercice libéral de la médecine, à l'épidémiologie ainsi qu'à l'évaluation des besoins médicaux ;
- ▶ évaluation des comportements et des pratiques ;
- ▶ organisation et régulation du système de santé ;
- ▶ prévention et actions de santé publique ;
- ▶ coordination avec les autres professionnels de santé ;
- ▶ information et formation des médecins et des usagers.

L'URML Ile-de-France est présidée depuis juin 2009 par le Dr Bruno Silberman et compte 80 médecins élus.

La Section Spécialistes

Au sein de l'URML, la Section Spécialiste, à l'initiative des Assises de l'innovation, pilote le Club Innovation Santé francilien.

Le bureau de la Section Spécialiste est composé de :

- ▶ Dr Marc Sylvestre, président (psychiatre)
- ▶ Dr Jacques Samson, vice-président (ORL)
- ▶ Dr Jean-François Thébaud, secrétaire général (cardiologue)

Les partenaires

GlaxoSmithKline

Comprendre, Innover, Agir : GSK, un partenaire à l'écoute des professionnels

Le laboratoire GlaxoSmithKline a pour mission d'améliorer la qualité de la vie pour que chaque être humain soit plus actif, se sente mieux et vive plus longtemps. Plus de 100 000 collaborateurs à travers le monde apportent leur contribution à la recherche et à la mise à disposition de nouveaux médicaments, de vaccins, et de services pour les médecins et les patients, afin d'améliorer leur vie au quotidien.

GSK est présent dans plus de 10 domaines thérapeutiques, comme la neurologie, la pneumologie, l'oncologie, la virologie et les vaccins.

Au-delà de la recherche et de la mise à disposition de médicaments innovants, le laboratoire GlaxoSmithKline est une entreprise consciente des enjeux de santé publique et des défis économiques actuels, engagée et à l'écoute de ses partenaires : professionnels de santé, patients, et institutions. En ligne avec les objectifs de la nouvelle loi « Hôpital, Patients, Santé et Territoires », GSK souhaite s'inscrire de façon constructive, aux côtés de l'ensemble des acteurs, dans des démarches innovantes d'amélioration de la qualité des soins, génératrices d'efficacité.

Cet engagement dans la société est également illustré par les Conférences de citoyens, menées en partenariat avec l'IFOP depuis 5 ans (www.avenirdelasante.fr), par le forum d'échange sur l'efficacité en santé, constitué par les Journées d'Economie de la Santé créées par GSK en 2000, et la remise annuelle de deux bourses de recherche en santé publique.

Lors des Assises de l'Innovation 2008, la richesse des expérimentations présentées a suscité un grand intérêt chez les acteurs de santé. GSK y a remis un prix au réseau de santé ALOIS, porté par le Dr Bénédicte Defontaines, qui travaille au diagnostic précoce de la maladie d'Alzheimer.

Cette année encore, GSK souhaite poursuivre son engagement auprès de l'URML Ile-de-France dans la mise en place du Club Innovation Santé. Ce club offrira, à l'ensemble des acteurs, un lieu d'échanges favorisant la concrétisation, l'évaluation et la pérennisation, le cas échéant, des projets retenus.

Sanofi-aventis

Une entreprise mondiale et diversifiée de santé implantée au cœur des régions françaises

Entreprise mondiale et diversifiée de santé focalisée sur les besoins des patients, sanofi-aventis concentre sa recherche sur les molécules les plus prometteuses et sur les maladies clés correspondant à ses domaines d'expertises (thrombose, cardiovasculaire, diabète, oncologie, SNC, médecine interne et vaccins). Pour répondre aux besoins actuels de santé, sanofi-aventis propose une offre de plus de 400 médicaments (prescription, OTC, génériques) et vaccins. Sanofi-aventis contribue également à la prise en charge des enjeux majeurs de santé publique que sont le vieillissement de la population, les maladies chroniques ou le mésusage des médicaments. www.santea.com et www.sanofi-aventis.fr

En Ile-de-France, grâce à ses 19 sites, représentant tous les maillons de la chaîne du médicament (R&D, production, distribution, tertiaire) et ses 10 000 collaborateurs, sanofi-aventis s'affirme comme un acteur local dynamique multipliant les actions, les partenariats et les programmes innovants destinés à répondre aux enjeux de santé publique.

Conscient de son rôle dans la région, à la fois acteur de santé, acteur économique et entreprise citoyenne, dès 2008, sanofi-aventis devient partenaire de l'URML Ile-de-France pour les premières Assises de l'innovation qui visent à récompenser les initiatives des médecins libéraux. A cette occasion, sanofi-aventis a remis un prix au réseau de santé SPHERES, porté par les docteurs Joseph-Alain Ruimy et Raphaël Elfassi, qui gère la prise en charge de pathologies aiguës en ville.

Pour aller plus loin dans cette démarche de proximité, sanofi-aventis a décidé de soutenir et d'apporter son expertise à l'URML Ile-de-France à l'occasion de la création du Club de l'innovation qui a pour vocation d'accompagner le développement des initiatives libérales.

Wyeth

Wyeth (société du groupe Pfizer), Acteur de santé aux côtés de l'URML Ile-de-France

Notre partenariat commence en 2008 avec les Assises de l'innovation où des prix de l'innovation ont récompensé les initiatives menées par des médecins libéraux. Nous avons notamment remis un prix au Réseau de prise en charge du psoriasis porté par le Dr Elisabeth Sauque-Venutolo, aux côtés de l'URML Ile-de-France et du Conseil régional. En effet, les réseaux de santé doivent être soutenus car ils participent à l'efficacité du parcours de soins et renforcent les liens ville – hôpital.

A l'instar de cet événement, en 2009, l'URML propose la création du Club Innovation Santé francilien qui aura pour but d'accompagner les projets de médecins libéraux. Notre partenariat avec l'URML dans la création de ce club souligne notre engagement auprès des libéraux, notre engagement pour l'innovation et notre position comme acteur de santé.

Pour nous, il est capital que des projets s'appuyant sur des nouveaux modes d'organisation, sur le partage de tâches, la complémentarité ville-hôpital ou la prise en charge des pathologies chroniques puissent être portés aux yeux de tous et soient accompagnés dans la recherche de méthodologie et de financements. Notre système de santé a besoin que la médecine ambulatoire soit renforcée comme le prévoit la loi HPST.

L'innovation de ce club sera certes d'accompagner les projets la portant, mais de rassembler tous les partenaires de santé autour d'un même objectif, valoriser la médecine libérale. Ce Club est une formidable opportunité de contacts, de partenariats.

Projets accompagnés en 2010

Voici les quatre premiers projets accompagnés par le Club Innovation santé début 2010.

D'autres projets sont d'ores et déjà pressentis pour un accompagnement ultérieur et l'URML est ouverte à toute candidature émanant de la médecine libérale.

Institut du Sein (Paris - 75) : Accompagnement infirmier individuel des patientes atteintes d'un cancer du sein

Promoteurs libéraux : Dr Krishna Clough et Dr Eric Lévy, oncologues

La qualité de la prise en charge du cancer du sein se traduit par un allongement régulier de la durée des traitements, qui s'étendent parfois sur 18 mois. Cette chronicité de la maladie, liée à la complexité des traitements (intervenant multiples, effets secondaires parfois importants) et aux facteurs psychologiques, justifie la mise en place d'un accompagnement médical spécifique, pluridisciplinaire et sur mesure.

Compte tenu de l'impossibilité de dégager du temps médical, l'Institut du Sein a souhaité expérimenter un accompagnement infirmier qui fait suite à la consultation d'annonce. Une infirmière spécialisée a été détachée pour suivre les femmes pendant toute la durée de leur traitement. Elle est l'interlocuteur référent et privilégié des patientes. Ce suivi est assuré par des rendez-vous et des appels téléphoniques.

► **Points forts**

Il s'agit d'un projet extrêmement innovant en matière de **délégation de tâches** et de **collaboration ville-hôpital** qui est appliqué à une pathologie partiellement chronique. D'autre part, on constate une optimisation des soins grâce à un gain de temps médical et une satisfaction des patientes quant à leurs nombreuses questions. Les bénéfices doivent faire l'objet d'une évaluation complète, tant en qualité de vie qu'en impact sur la prise en charge.

► **Besoin d'accompagnement**

- aide au développement de projet
- dossiers de financement partenaires
- méthodologie d'évaluation

Réseau de soins ROMDES (Ris Orangis - 91) Prise en charge multidisciplinaire de l'obésité de l'adulte en Essonne

Promoteur libéral : Dr Jocelyne Raison, interniste nutritionniste

L'obésité est un enjeu majeur de santé publique frappant notamment les populations les plus défavorisées. Le Dr Raison a créé en Essonne le réseau ROMDES, visant à assurer la prise en charge de patients obèses, souvent des personnes pesant plus de 100 kg avec de multiples pathologies associées, qui sont adressées par leur médecin traitant pour envisager une opération de chirurgie bariatrique. Actuellement, plus de 1 000 patients sont pris en charge par ce réseau grâce à un programme éducatif varié et adapté : éducation à la diététique, ateliers de gestion du stress, groupes de parole, séances de marche nordique...

▶ **Points forts**

Le projet est structuré autour d'une filière cohérente en matière de **collaboration ville-hôpital**. En amont, 170 médecins généralistes ont adhéré au réseau ; en aval, plusieurs unités d'hospitalisation ; au centre, une structure assurant la prise en charge globale et pérenne du patient.

Malgré une prise en charge complexe et multidimensionnelle, l'évaluation des actions du réseau montre une diminution de 5 à 10 % du poids de départ des patients, donc des résultats bénéfiques à la santé des patients et une amélioration de leur prise en charge. Le réseau permet de répondre à un problème d'accès aux soins et d'informations-conseils, tant des patients et que des médecins.

▶ **Besoin d'accompagnement**

- Rendre accessible le suivi du patient par tous les acteurs médicaux concernés grâce à des réunions de concertations pluridisciplinaires (RCP) virtuelles pré-opératoires

Promoteurs libéraux : Dr Micaela Dona et Dr Alice Seringulian

Outre les activités classiques d'allergologie, le Centre s'est progressivement spécialisé dans l'évaluation des risques allergiques pour les patients devant subir une anesthésie ou nécessitant des traitements médicamenteux ou présentant des risques d'allergies alimentaires.

Les tests de réintroduction progressive des produits d'anesthésie sont difficilement réalisables dans les trois uniques centres de la région et avec un délai d'attente de quatre mois à l'hôpital.

En 2008, le centre a réalisé 400 consultations. Ces patients sont adressés par des anesthésistes, par des médecins généralistes ou spécialistes, des pédiatres, voire d'autres allergologues.

▶ **Points forts**

On considère que les chocs allergiques aux anesthésiques représentent 9 à 19 % des complications liées à l'anesthésie. La mortalité est de 5 à 7 %. La morbidité s'exprime par des séquelles cérébrales plus ou moins graves.

La mise en évidence d'allergies à certains produits permet de confirmer des suspicions. Cependant, en l'absence de réintroduction effective de l'allergène, des tests cutanés négatifs ne permettent pas d'infirmier le risque.

La batterie d'examens effectuée par les docteurs Micaela Dona et Alice Seringulian permet donc d'éviter certains produits et de proposer des produits ou des médicaments de substitution. Ce centre présente une réelle amélioration de la qualité de la prise en charge des patients et un potentiel de reproductibilité intéressant.

▶ **Besoin d'accompagnement**

- Outil de présentation de l'activité
- Assurer plus de consultations face à une demande grandissante
- Mise en place d'un financement pérenne de l'environnement hospitalier

Promoteur libéral : Dr Christian Gay, psychiatre

Les troubles bipolaires sont une pathologie psychiatrique fréquente qui constitue un problème de santé publique parmi les dix maladies les plus coûteuses et invalidantes.

La reconnaissance précoce des symptômes est un enjeu majeur qui permet d'enrayer les processus pathologiques. Or, la maladie bipolaire se manifeste souvent sous des aspects trompeurs, ce qui explique la difficulté de diagnostic rapide.

L'imbrication entre approche médicamenteuse, psychologique et mode de vie personnel, professionnel et familial implique une stratégie globale pour laquelle famille, patients, médecins généralistes manquent cruellement d'information.

Les mesures psychoéducatives, dont le rôle a longtemps été sous-évalué, sont aujourd'hui les traitements psychologiques les mieux documentés et pour lesquels il existe un niveau de preuve élevé.

Ainsi, Christian Gay est le coordinateur d'un programme psychoéducatif destiné aux patients bipolaires. Son projet est fondé sur la mise en place d'une dynamique de groupe d'une vingtaine de patients (et aidants). La psycho-éducation de groupe s'étend sur 16 séances d'une durée de 2 heures.

En parallèle, le Dr Gay développe des outils pédagogiques et ludiques destinés :

- à sensibiliser les médecins généralistes à la bipolarité ;
- à informer les patients et les familles de la réalité de la maladie ;
- à favoriser la formation des éducateurs qui animent des groupes psycho-éducatifs.

▶ **Points forts**

Les bénéfices de cette approche de groupe complémentaire à un traitement médicamenteux se situent à différents niveaux : contrôle des facteurs déclenchant et précipitant, diminution du nombre d'hospitalisations, meilleure gestion de la vie sociale, professionnelle et affective. Elle est aussi peu coûteuse et en parfaite adéquation avec les objectifs du programme de santé de lutte contre les maladies mentales. Elle pourrait donc être facilement applicable et généralisable à l'ensemble des patients.

Cette application spécifique au domaine a aussi fait l'objet de plusieurs publications intermédiaires par le Dr Gay et les résultats sont d'ores et déjà très positifs.

▶ **Besoin d'accompagnement**

- évaluation médico-économique
- réalisation de manuels médecins-patients
- réalisation d'un film psychoéducatif

Annexe

L'Union régionale des médecins libéraux (URML) d'Ile-de-France
vous invite au lancement du :

Club Innovation Santé francilien

incubateur de projets santé libéraux en Ile-de-France

Conférence de presse Mercredi 9 décembre 2009

A 11h30
A l'URML Ile-de-France
12 rue Cabanis, Paris 14^e M^o: Glacière

Complémentarité ville-hôpital, prise en charge des maladies chroniques, partage de tâches, nouveaux modes d'organisation des soins sont les défis de la santé de demain. Dans tous ces domaines, les médecins libéraux font preuve d'innovation au service du patient, comme l'ont démontré les initiatives primées lors des premières *Assises de l'innovation* organisées par l'URML Ile-de-France le 1^{er} décembre 2008.

Pour favoriser le développement de ces initiatives et leur pérennisation, l'URML Ile-de-France a décidé de créer le **Club Innovation Santé francilien**. Son principe : offrir aux médecins libéraux un accompagnement méthodologique et logistique de leurs projets et leur faire rencontrer les acteurs économiques de la santé susceptibles d'y apporter un financement alternatif ou complémentaire.

Afin de vous présenter les **enjeux** du Club Innovation santé francilien, ses **objectifs**, son **fonctionnement** et les **premiers projets** à bénéficier de son accompagnement, nous vous invitons à une conférence de presse en présence des membres de la section spécialistes de l'URML île-de-France, entourés des experts et partenaires du Club Santé Innovation :

Section spécialistes de l'URML Ile-de-France :

- Dr Marc Sylvestre, président
- Dr Jacques Samson, vice-président
- Dr Jean-François Thebaut, secrétaire général

Experts :

- Alain Coulomb, consultant, ACC et Aïssa Khelifa, consultant, HMS
- Gérard de Pouvourville, professeur, titulaire de la Chaire ESSEC Santé
- François Lhoste, économiste de la santé, Société française d'économie de la santé (SFES)

Partenaires :



RSVP

Contact presse :
URML Ile-de-France

Sylvie Courboulay, responsable communication Tél. : 01 40 64 56 91 / 06 86 80 88 56
sylvie.courboulay@urml-idf.org - www.urml-idf.org